

Fonctionnement et charte éthique

- 1) *Organiser et faire vivre la démocratie locale avec la population*
- 2) *Encourager les initiatives locales*
- 3) *Partager régulièrement l'information et le bilan de l'action municipale*
- 4) *Impliquer l'ensemble des élus*
- 5) *S'engager à respecter la charte éthique signée par tous les candidats de notre liste*

1) Organiser et faire vivre la démocratie locale

- Proposer à la population un budget d'investissement participatif
- Organiser des consultations publiques sur des sujets impactant fortement le village
- Encourager la participation de groupes de citoyens à des projets importants pour le village
- Promouvoir la diversité de la population dans les commissions participatives
- Évaluer les projets et chantiers engagés

2) Encourager les initiatives locales

- Impulser l'organisation de groupes d'habitants (ex : commerçants, artisans, agriculteurs, associations...)
sur des sujets les concernant
- Faciliter l'échange d'information et de connaissance

3) Partager régulièrement l'information et le bilan de l'action municipale

- Faire circuler l'information au sein des élus
- Agir en toute transparence vis-à-vis des habitants
- Informer semestriellement la population de l'avancement des dossiers suivis par les élus
- Dialoguer et écouter (associations, quartiers...)
- Garder la mémoire des échanges lors de réunion avec la population et la rendre accessible
- Réaliser une fois par an un bulletin municipal co-écrit avec les associations du village
- Développer le site internet de la commune afin de le rendre plus participatif

4) Impliquer l'ensemble des élus

- S'engager sur notre charte de valeurs de l' élu
- Travailler en équipe sur chaque sujet
- Donner des délégations de fonction au groupe d'élus
- Partager les décisions en toute solidarité
- Exercer les responsabilités à plusieurs même si le maire est le référent officiel
- Proposer des projets intercommunaux
- Fédérer d'autres collectivités sur un projet partagé
- Rechercher et mobiliser des financements
- Expliquer pour faire adhérer les personnels communaux à nos projets

5) S'engager à respecter la charte éthique signée par tous les candidats de notre liste

- Être présent aux réunions et, pour le maire, ne pas cumuler d'autres mandats politiques : départemental, régional ou national, étant entendu qu'il n'effectuera pas plus de deux mandats consécutifs
- Reconnaître les élus minoritaires
- Moduler et répartir les indemnités des élus en fonction de leur action effective
- Prévenir les conflits d'intérêts, lutter contre la corruption, organiser le contrôle de l'action municipale

- Respecter les citoyens, être à leur écoute, les faire participer à l'action municipale
- Lutter contre les discriminations et veiller à l'équité
- Agir avec rigueur, honnêteté et intégrité ; toujours donner la priorité à l'intérêt général